UCL Université catholique de Louvain

LARCB2174

2015-2016

Pathologie et thérapie II

3.0 crédits	45.0 h	2q

Enseignants:	Novis Monique ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Gilles
Thèmes abordés :	Cet apprentissage scolaire, enrichi par un début de pratique lors du stage ou après celui-ci, offre deux perspectives toutes aussi recherchées l'une que l'autre, soit : -- a pratique de l'expertise tant à caractère privé que judiciaire, -- L'accompagnement d'équipes de conception en attirant l'attention sur les concepts évitant différentes pathologies, la solution de diverses pathologies dont la maîtrise est indispensable dans le cadre de rénovations, la conception des détails, l'accompagnement de concepteur et/ou de constructeurs en matière d'innovations Ces cours peuvent également ouvrir des horizons sur des recherches spécifiques dans différents domaines beaucoup plus pointus, soit au niveau de la recherche pure, soit au niveau de l'accompagnement d'industriels, de fabricants, etc. SOMMAIRE DU COURS 9. Toiture en pente 10. Etanchéité des toitures plates 11. Gonflement des terres cuites 12. Désordres des cloisons 13. Pathologie des revêtements de sols et murs 14. Etanchéité des menuiseries 15. Conduits de fumée domestique 16. Corrosion des armatures du béton armé 17. Acoustique 18.Ouvrages construits sur remblais ou sur terre-plein 19. Egouttage
Acquis d'apprentissage	PREAMBULE Les cours « Pathologie et Thérapie (I et II), Expertise (I et II), Essais et Normalisation (I et II), Droit immobilier, s'adressent aux étudiants intéressés par la recherche scientifique et technique dans l'art de bâtir et qui souhaitent approfondir les aspects juridiques propres à l'art de bâtir. Le but de ces cours n'est pas la formation immédiate de spécialistes : Il s'agit de fournir aux étudiants une base suffisante pour qu'ils soient suffisamment instruits lors de leur stage ou en début de profession, pour entrer de plain-pied dans l'approche de tout ce qui est pathologie du bâtiment et expertise tant à caractère privé que judiciaire. Ces cours forment une famille ; ceux-ci se complètent et sont tous forts utiles pour préparer l'étudiant à la pratique de ces missions dans le cadre de leur futur métier. Ces cours leur donnent une base solide du point de vue technique et ouvrent leur regard juridique, indispensable. LE COURS Par l'exposé des désordres les plus répétitifs, thème par thème, partie d'ouvrage par partie d'ouvrage, ce cours attire l'attention des étudiants sur les pathologies les plus fréquentes et tente de leur faire acquérir le mécanisme de la réflexion sur la recherche des causes des désordres, le choix des moyens d'investigation, des moyens de réparation, leur coût, les recherches de responsabilité, l'opportunité ou non d'ester en justice contre les éventuels responsables. Ce cours reprend également, pour une meilleure compréhension, un rappel de certaines notions de base en physique et en chimie. *La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».*
Faculté ou entité en charge:	LOCI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)

Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en architecture/ BXL	ARCB2M	3	-	